

## Conditions générales de vente (CGV) de Flexyfit® Plus GbmH - FN : 295426a

La société Flexyfit® Plus GmbH (Flexyfit® Academy) est un **un établissement privé de formation et de perfectionnement** Il a pour objectif de proposer des offres complètes de formation et de formation continue dans le domaine de l'éducation des adultes.

Pour des raisons de lisibilité, nous avons renoncé à l'utilisation simultanée des formes linguistiques masculines et féminines. Toutes les désignations de personnes s'appliquent cependant de la même manière à **tous les sexes**.

### §1. Champ d'application et conclusion du contrat

Les présentes CGV s'appliquent à tous les contrats portant sur l'achat de marchandises ainsi que sur la fourniture de services de formation (cours, ateliers, stages) entre Flexyfit® Plus GmbH (ci-après "Flexyfit") et ses clients.

- Groupe cible : Notre offre s'adresse à des personnes majeures, indépendamment de leur domicile. La langue du contrat est l'allemand, le droit applicable est le droit autrichien.
- Conclusion du contrat dans la boutique en ligne : la présentation des produits est sans engagement. En cliquant sur le bouton [Commande avec obligation de paiement], le client fait une offre ferme. Le contrat n'est conclu que par notre confirmation de commande écrite ou par la livraison de la marchandise.
- Livraison et frais d'expédition : dans la mesure où des marchandises sont envoyées, la livraison est effectuée par la poste, DHL ou un prestataire de services d'expédition comparable. Si tous les articles commandés ne sont pas immédiatement disponibles, des livraisons partielles sont effectuées. Cela n'entraîne pas de frais supplémentaires pour vous. Les frais de livraison en vigueur sont indiqués dans la boutique en ligne ou lors de la commande.
- Livraisons en dehors de l'UE : les livraisons en dehors de l'Union européenne peuvent entraîner des frais supplémentaires tels que les droits de douane, les taxes d'importation ou les frais de traitement. Ces frais ne sont pas pris en charge par Flexyfit et sont à votre charge en tant que destinataire. Les retours en provenance de pays hors de l'UE se font aux frais et aux risques du client, dans la mesure où aucun droit de garantie légal n'a été violé.
- Dédouanement en Suisse : Pour les livraisons en Suisse, l'expédition est en principe nette (sans taxe sur la valeur ajoutée autrichienne). La taxe sur le chiffre d'affaires à l'importation suisse ainsi que les éventuels frais de douane sont facturés directement au destinataire par la Poste suisse.
- Enregistrement du texte du contrat : Le texte du contrat est enregistré par Flexyfit® Plus GmbH. Vous pouvez nous demander à tout moment vos données de commande après la conclusion du contrat. Dans la boutique en ligne, vous dispo-

sez en outre d'une possibilité d'impression ou de sauvegarde immédiatement après l'envoi de la commande.

- Modification des données de contact : Le participant est tenu de communiquer immédiatement à Flexyfit toute modification de ses coordonnées (en particulier l'adresse du domicile ou de l'entreprise, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone) tant que la relation contractuelle n'est pas entièrement remplie par les deux parties. Si le participant omet de faire cette communication, toutes les déclarations et lettres sont considérées comme dûment notifiées si elles sont envoyées aux dernières coordonnées communiquées. Toutes les données contractuelles pertinentes sont enregistrées et peuvent être consultées à tout moment par le participant via son espace de connexion personnel.
- Langue & devise : la langue du contrat et des affaires est l'allemand. Tous les prix s'entendent en euros.
- Exclusion de la compensation (pour les entrepreneurs) : Une compensation contre des créances de Flexyfit® Plus GmbH n'est autorisée que si la contre-créance a été constatée comme ayant force de loi ou est incontestée.

### §2. Particularités des prestations de formation

#### 2.1 Exonération fiscale

Flexyfit est un organisme de formation privé. Les rémunérations pour la formation des adultes sont **exonérées de TVA en vertu de l'article 6, paragraphe 1, point 11, lettre a de la loi sur l'impôt sur le chiffre d'affaires**. Si la situation juridique devait changer, Flexyfit se réserve le droit de facturer la TVA légale.

#### 2.2 Impôts pour les clients internationaux

Pour les clients résidant en dehors de l'Union européenne, la facture est établie hors TVA autrichienne. Les éventuelles taxes sur le chiffre d'affaires à l'importation ou les taxes nationales dans le pays de destination sont à la charge du client.

#### 2.3 Inscription et autorisation

- Conditions préalables : Pour participer, il faut remplir des critères spécifiques (âge minimum, qualifications, attestations) conformément à la description du cours.
- Confirmation : Une inscription via la boutique en ligne ou par formulaire ne devient définitive qu'après notre confirmation écrite de l'inscription (après vérification des documents).
- Santé : en s'inscrivant, le participant confirme qu'il est physiquement apte à participer à la formation choisie. Un certificat médical n'est obligatoire que si la description du cours en question l'exige expressément ou si Flexyfit demande un certificat pour des raisons professionnelles (par exemple en

cas de facteurs de risque pour la santé). Sans l'attestation demandée, la participation à la formation correspondante n'est pas possible.

### §3. Conditions de paiement et retards

- Échéance : la rémunération est due conformément à l'accord individuel (bulletin de versement, paiement en espèces ou paiement par webshop). Les cours d'une journée doivent être entièrement payés avant le début.
- Paiement échelonné : en cas de paiement échelonné, le prix est majoré d'un supplément convenu à l'avance.
- Intérêts de retard : en cas de retard de paiement, les intérêts de retard légaux (4 % par an pour les consommateurs) sont d'application. Flexyfit se réserve le droit d'exclure les participants des cours en cas d'impayés jusqu'à ce que les montants dus soient réglés.
- Frais de rappel et de recouvrement : Le participant s'engage, en cas de retard, à rembourser les frais de rappel et de recouvrement occasionnés à Flexyfit, dans la mesure où ils sont nécessaires à la poursuite judiciaire. Cela comprend notamment les indemnités d'un institut de recouvrement engagé conformément aux taux maximaux légaux. Si Flexyfit s'occupe elle-même des rappels, le débiteur s'engage à payer un montant de 18 euros par rappel et un montant de 25 euros par semestre pour la conservation des preuves.

### §4. Droit légal de résiliation (droit de révocation)

#### 4.1 Rétractation selon la FAGG

Les consommateurs peuvent se rétracter dans un délai de 14 jours sans avoir à indiquer de motif. Le délai commence à courir, pour les services, à la conclusion du contrat et, pour les contrats de vente, à la date à laquelle le consommateur prend possession de la marchandise (ou, en cas de livraison partielle, de la dernière marchandise). Pour exercer le droit de rétractation, le client doit informer Flexyfit au moyen d'une déclaration claire (par exemple, lettre ou e-mail).

#### 4.2 Droit de rétractation pour les clients résidant en dehors de l'UE/EEE

Pour les clients résidant en dehors de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen, il n'existe pas de droit de rétractation légal conformément à la loi autrichienne sur les transactions à distance et hors domicile (FAGG). Flexyfit accorde cependant à ces clients un droit de rétractation contractuel de 14 jours à partir de la conclusion du contrat, à moins que la fourniture des prestations n'ait déjà commencé ou que les contenus numériques n'aient été activés avant l'expiration de ce délai. Le remboursement se fait exclusivement en euros.

#### 4.3 Exceptions au droit de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux :

- les marchandises fabriquées selon les spécifications du client.
- Les enregistrements audio ou vidéo ou les logiciels informatiques dans un emballage scellé, à condition que le sceau ait été retiré après la livraison.
- Les services qui ont déjà été entièrement fournis (en cas de début anticipé sur demande expresse).
- Contenus numériques, si l'exécution a commencé avant l'expiration du délai avec l'accord exprès du client et la prise de connaissance par celui-ci de la perte du droit de rétractation.

#### 4.4 Résiliation conformément au § 3 de la loi sur la protection des consommateurs

Si un consommateur ne remet pas sa déclaration de contrat dans les locaux à usage commercial de Flexyfit (par ex. salon, vente à domicile), il peut se rétracter dans un délai de 14 jours. Le délai commence à courir à partir de la remise d'un document contenant l'information sur le droit de rétractation.

### §5. Annulation (en dehors du droit de rétractation légal)

#### 5.1 Conditions d'annulation

Les annulations ne peuvent être acceptées que par écrit. Les frais suivants s'appliquent :

- Jusqu'à 15 jours avant le début : 25 % des frais de cours.
- À partir de 14 jours avant le début : 50 % des frais de cours.
- À partir du premier jour de cours / absence : 100 % des frais de cours, sauf si d'autres droits légaux obligatoires s'y opposent.

Veuillez noter que nos formations sont personnelles et ne sont donc pas transférables à des tiers. Les annulations doivent être effectuées par écrit.

#### 5.2 Règles spéciales pour les subventions (par ex. AMS, SGB II/III)

Si un participant subventionné interrompt la mesure sans raison valable, il assume lui-même les coûts ainsi que les frais d'annulation occasionnés, dans la mesure où l'organisme de subvention refuse le paiement.

### §6. Organisation des cours et annulation et report des formations en présentiel

#### 6.1 Réserve de modification :

Étant donné que les formations en présentiel sont planifiées à long terme, Flexyfit® Plus GmbH se réserve le droit de modifier les dates, les heures et les

lieux des formations, ainsi que de faire appel à des formateurs ou des intervenants de remplacement, si cela s'avère nécessaire pour des raisons d'organisation, de personnel ou commerciales. Les participants seront informés de telles modifications en temps utile et de manière appropriée.

## 6.2 Nombre minimum de participants :

La réalisation des phases de présence est liée à un nombre minimum de participants. Si ce nombre n'est pas atteint, Flexyfit® Plus GmbH est en droit d'annuler l'événement, de le reporter à une date ultérieure (jusqu'à 4 mois maximum à partir de la date initiale) ou de transférer le participant vers une autre variante d'apprentissage équivalente (par ex. apprentissage à distance ou cours individuel). Le participant n'encourt aucun frais supplémentaire, même si la variante d'apprentissage alternative entraîne des frais plus élevés (par ex. encadrement individuel). Si la variante d'apprentissage de remplacement choisie est moins chère que la variante initialement réservée, la différence des frais de cours sera remboursée au prorata. Il n'existe pas de droit à la réalisation de la forme de formation en présentiel initialement réservée, dans la mesure où un substitut au contenu équivalent et à l'objectif de formation identique est proposé.

## 6.3 Adaptation des phases de présence en cours :

Flexyfit® Plus GmbH est en droit d'adapter le plan de déroulement des formations en présentiel déjà en cours ou de les regrouper avec des formations au contenu équivalent, si cela s'avère nécessaire pour des raisons d'organisation. L'objectif de la formation ne doit pas être affecté par de telles adaptations. Il n'existe pas de droit à une forme de réalisation particulière, dans la mesure où un remplacement équivalent est proposé (par exemple, passage à un format virtuel en direct ou cours individuel).

## 6.4 Limitation de la responsabilité :

L'indemnisation des dommages dépassant le remboursement des frais de cours (tels que les frais de déplacement et d'hôtel, la perte de revenus ou d'autres dommages indirects) est exclue. Cette exclusion ne s'applique pas aux dommages causés intentionnellement ou par négligence grave par Flexyfit® Plus GmbH.

# §7. Présence et conclusion

## 7.1 Obligation de présence

Si une obligation de présence doit être remplie pour une formation, l'étendue requise est indiquée dans la description ou l'aperçu du cours correspondant. La présence est une condition préalable à l'obtention du certificat de fin de formation ou de l'attestation.

## 7.2 Présence obligatoire pour les formations subventionnées (par ex. AMS, WAFF, SGB II/III)

Pour les formations subventionnées, la présence minimale est de 80 %. Les heures de présence doivent être documentées par le participant après chaque jour de cours par une attestation de Flexyfit. Le participant est responsable de la transmission en temps voulu de l'attestation de présence complète et correcte à l'organisme de financement compétent. Flexyfit n'assume aucune responsabilité pour les pertes de subventions dues à l'absence ou à la transmission tardive des justificatifs de présence du participant.

## 7.3 Délais de clôture

Les cours et les examens doivent être terminés **dans les 12 mois suivant le début du cours** doivent être terminés. Une prolongation de la durée du cours est possible, mais payante.

## 7.4 Frais pour les rendez-vous manqués ou non effectués

Toutes les unités pertinentes pour le cours (par exemple les rendez-vous en classe, les entretiens professionnels, les examens, les instructions pratiques, les unités d'enseignement individuelles, les rendez-vous de coaching ou de feedback) qui n'ont pas été suivies dans le délai prévu de 12 mois à compter de l'inscription sont considérées comme perdues et doivent être rattrapées moyennant des frais. Cela s'applique indépendamment du fait que l'unité en question ait été suivie auparavant, qu'elle ait été activement manquée ou qu'elle n'ait pas été utilisée dès le début. Un rattrapage ou une prolongation gratuite des prestations incluses est exclu(e) après l'expiration du délai de 12 mois. Les séances de rattrapage, les répétitions ou les unités nouvellement programmées seront facturées conformément aux tarifs en vigueur ou aux frais de répétition de Flexyfit® Plus GmbH. Les tarifs actuels sont mis à disposition sur demande.

# §8. Responsabilité et droits d'auteur

- Clause de non-responsabilité : Flexyfit n'assume aucune responsabilité pour les dommages matériels ou financiers survenant pendant la formation, sauf en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave. Pour les dommages corporels, Flexyfit n'est également responsable qu'en cas de préméditation ou de négligence grave. Toute responsabilité pour négligence légère est exclue. Veuillez noter qu'aucune assurance n'est fournie par Flexyfit. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vous disposez d'une couverture d'assurance suffisante (par ex. assurance accident ou responsabilité civile).

- Domaine d'activité : la formation ne permet pas d'exercer la médecine ou des activités médicales.
- Droit d'auteur : tous les scripts et documents sont la propriété intellectuelle de Flexyfit. Toute reproduction ou diffusion est interdite.
- Copyright site web & contenu numérique : Tous

les textes, images, graphiques, vidéos ainsi que le design du site web et de la boutique en ligne sont la propriété intellectuelle de Flexyfit® Plus GmbH. Toute utilisation, modification, reproduction ou transmission - même partielle - est interdite sans autorisation écrite expresse.

- Exclusion : la consommation de substances addictives ou un comportement gravement répréhensible entraînent une exclusion immédiate sans droit à un remboursement.
- Responsabilité du fait des produits / recours : les droits de recours conformément à la loi sur la responsabilité du fait des produits sont exclus, sauf s'il est prouvé que l'erreur est de la responsabilité de Flexyfit® Plus GmbH et qu'elle a été causée au moins par une négligence grave.

## §9. Protection des données et droit à l'image

• Traitement des données : Les données personnelles sont traitées exclusivement pour l'exécution du contrat, le suivi de la clientèle et l'historique des examens. Vous trouverez les informations détaillées sur le traitement des données, sur vos droits conformément au RGPD ainsi que sur la durée de stockage, les sous-traitants et la limitation des finalités dans notre déclaration complète de protection des données sous le lien suivant : <https://www.flexyfitacademy.com/impressum>

• Prise de photos et de vidéos : Le participant peut consentir volontairement à ce que des enregistrements photo et vidéo soient réalisés dans le cadre de la formation et utilisés par Flexyfit aux fins suivantes : Site web, médias sociaux, imprimés et autre matériel publicitaire. Ce consentement est volontaire et ne constitue pas une condition préalable à la participation. Le participant peut révoquer son consentement par écrit à tout moment avec effet pour l'avenir. Les photos déjà publiées ne sont pas affectées par la révocation. Après une révocation, le participant ne sera, dans la mesure du possible, pas représenté ou seulement de manière méconnaissable lors de futures prises de vue.

## INFORMATION SUR LE DROIT DE RÉTRACTATION & RÉSOLUTION DE CULTURE

### 1. Droit de rétractation légal

Le client dispose d'un droit de rétractation légal de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Ce droit de rétractation expire toutefois de manière anticipée si Flexyfit Plus GmbH commence à exécuter le contrat (mise à disposition de l'accès au contenu numérique de la formation) après que le client a expressément accepté que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation et a confirmé qu'il perdait ainsi son droit de rétractation.

### 2. Extinction anticipée pour les contenus numériques

Le droit de rétractation légal pour les contenus de for-

mation numériques (par exemple, l'accès en ligne) expire de manière anticipée dès que nous commençons à mettre les contenus à disposition. La condition est que vous ayez expressément accepté que nous commençons à exécuter le contrat avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours et que vous ayez confirmé que vous perdiez ainsi votre droit de rétractation légal.

### 3. Droit de rétractation volontaire (solution de tolérance Flexyfit)

Indépendamment de l'extinction du droit légal (point 2), Flexyfit vous accorde un droit de rétractation étendu et volontaire dans les 14 premiers jours suivant la conclusion du contrat. Ce droit n'existe toutefois que tant que l'utilisation des contenus numériques n'a pas dépassé les limites suivantes :

- deux sujets ouverts au maximum,
- six vidéos d'apprentissage lancées au maximum ainsi que
- au maximum deux scripts/documents d'apprentissage consultés ou téléchargés.

Dès que l'une de ces limites d'utilisation est dépassée, ce droit de rétractation volontaire est également exclu et la prestation est considérée comme entièrement utilisée.

### 4. Exercice du droit de rétractation

Pour exercer votre droit, vous devez nous informer de votre décision (Flexyfit Plus GmbH, Dietrichgasse 27 E. EG2, 1030 Vienne, fax : +43 1 997 27 38-33, e-mail : [info@flexyfitacademy.com](mailto:info@flexyfitacademy.com)) au moyen d'une déclaration sans équivoque (par ex. une lettre envoyée par la poste, un fax ou un e-mail). Pour que le délai soit respecté, il suffit que la communication soit envoyée avant l'expiration des 14 jours.

### 5. Conséquences de la rétractation

En cas de rétractation effective, nous vous remboursons tous les paiements reçus au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de votre communication. Pour le remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale. Renvoi de matériel : si vous avez reçu du matériel d'enseignement à distance physique, vous devez nous le renvoyer au plus tard dans les 14 jours. Les frais directs de renvoi sont à votre charge. Vous ne devez prendre en charge la perte de valeur que si celle-ci est due à une manipulation du matériel non nécessaire pour en vérifier la qualité. Pour les retours en provenance de pays non membres de l'UE, les frais directs de renvoi sont à votre charge. Selon le pays, ces frais peuvent être nettement plus élevés qu'au sein de l'UE.

Mentions légales et version des CGV voir dernière page (#) 7).

## **Conditions générales de vente (CGV) pour les offres de formation à distance**

de Flexyfit® Plus GmbH - FN : 295426a

La Flexyfit® Plus GmbH (Flexyfit® Academy) est une **établissement privé de formation et de formation continue** qui s'est fixé pour objectif d'offrir des formations et des formations continues complètes. de proposer des offres de formation dans le domaine de l'éducation des adultes.

### **§1. Dispositions générales**

#### **1.1 Forme linguistique :**

Pour des raisons de lisibilité, les formes masculines et féminines ne sont pas utilisées simultanément. Toutes les désignations de personnes s'appliquent néanmoins à tous les sexes.

#### **1.2 Langue & monnaie :**

La langue du contrat, de la commande et des affaires est l'allemand. La facturation s'effectue en euros.

#### **1.3 Garantie :**

Flexyfit® Plus GmbH n'assume aucune garantie en cas d'erreurs d'impression ou d'écriture dans ses publications et pages Internet.

### **§2. Champ d'application et nos offres de formation à distance**

1. Agrément spécifique au pays (ZFU) : les cours d'enseignement à distance de Flexyfit® Plus GmbH proposés spécialement pour le marché allemand sont contrôlés et agréés par l'Office central national de l'enseignement à distance (ZFU). Ils sont conformes aux dispositions légales de la loi allemande sur la protection de l'enseignement à distance (FernUSG).

2. Offres internationales (p. ex. Autriche) : Les offres d'enseignement à distance en dehors de l'Allemagne (notamment en Autriche) sont soumises aux dispositions nationales respectives. Il n'existe pas de certification ZFU pour ces offres internationales, sauf si cela est explicitement indiqué ; la qualité du contenu et le diplôme n'en sont pas affectés.

3. Hiérarchie des CGV : les présentes "Conditions générales de vente pour les offres d'enseignement à distance" s'appliquent en priorité à toutes les offres d'enseignement à distance. En complément, les "CGV générales de Flexyfit® Plus GmbH" (co-écrites) s'appliquent. En cas de contradiction, les dispositions relatives aux offres d'enseignement à distance prévalent.

4. Consultation : Les CGV actuelles sont jointes à l'inscription et peuvent être consultées à tout moment sur <https://www.flexyfitacademy.com/impressum>.

### **§3. Conclusion du contrat et début des études (à distance)**

Le contrat prend effet dès que Flexyfit® Plus GmbH confirme l'inscription par écrit. La conclusion du contrat marque le début du délai légal de rétractation. Le premier versement des frais d'enseignement à distance est dû au début du contrat, les versements suivants sont dus le premier jour ouvrable du mois suivant. Les prestations mensuelles d'enseignement à distance sont également fournies à ce moment-là, conformément au plan de cours.

### **§4. Frais, échéance et délai de préavis**

1. Étendue des prestations : les frais mentionnés dans le cours d'enseignement à distance comprennent toutes les prestations nécessaires à la réussite des études, conformément au descriptif des prestations.

2. Mode de paiement : Les frais sont dus le premier jour ouvrable de chaque mois. En cas d'attribution d'un mandat SEPA, le prélèvement a lieu le jour de l'échéance.

3. Pré-notification : le délai de préavis (pre-notification) est réduit à un jour pour le premier prélèvement ainsi que pour tous les prélèvements suivants. Le participant s'engage à couvrir son compte. Les frais dus au non-paiement ou au rejet de débit sont à la charge du participant.

### **§5. Résiliation du contrat d'enseignement à distance**

Le cours par correspondance peut être résilié pour la première fois à la fin du premier semestre avec un préavis de 6 semaines. Ensuite, une résiliation est possible à tout moment avec un préavis de 3 mois. La résiliation doit être effectuée sous forme de texte. Le droit de résiliation pour motif grave n'est pas affecté pour les deux parties. **La durée minimale est de 6 mois.**

### **§6. Tous les services - un seul prix**

Les tarifs indiqués dans la formation à distance comprennent toutes les prestations nécessaires à la réussite des études.

### **§7. Juridiction compétente et règlement des litiges**

1. Dans la mesure où il s'agit d'un enseignement à distance, le lieu de juridiction est le domicile du partenaire contractuel.

2. Organisme de conciliation conformément à la loi AStG / au règlement ODR : Flexyfit ne participe à aucune procédure obligatoire de règlement des litiges devant un organisme de conciliation des consommateurs.

Vous avez toutefois la possibilité de faire appel volontairement à un organisme de conciliation :

- Service de médiation sur Internet : [www.ombudsstel](http://www.ombudsstel)

- Plateforme de règlement des litiges en ligne de l'UE : <https://consumer-redress.ec.europa.eu>

Pour toute réclamation, vous pouvez nous contacter à tout moment à l'adresse [info@flexyfitacademy.com](mailto:info@flexyfitacademy.com).

## **INFORMATIONS SUR LE DROIT DE RÉTRACTATION & RÉSOLUTION DES CLAUSES**

### **1. Droit de rétractation légal**

Le client dispose d'un droit de rétractation légal de 14 jours à compter de la conclusion du contrat. Ce droit de rétractation expire toutefois de manière anticipée si Flexyfit Plus GmbH commence à exécuter le contrat (mise à disposition de l'accès au contenu numérique de la formation) après que le client a expressément accepté que l'exécution du contrat commence avant l'expiration du délai de rétractation et a confirmé qu'il perdait ainsi son droit de rétractation.

### **2. Extinction anticipée pour les contenus numériques**

Le droit de rétractation légal pour les contenus de formation numériques (par exemple, l'accès en ligne) expire de manière anticipée dès que nous commençons à mettre les contenus à disposition. La condition est que vous ayez expressément accepté que nous commençons à exécuter le contrat avant l'expiration du délai de rétractation de 14 jours et que vous ayez confirmé que vous perdiez ainsi votre droit de rétractation légal.

### **3. Droit de rétractation volontaire (solution de tolérance Flexyfit)**

Indépendamment de l'extinction du droit légal (point 2), Flexyfit vous accorde un droit de rétractation étendu et volontaire dans les 14 premiers jours suivant la conclusion du contrat. Ce droit n'existe toutefois que tant que l'utilisation des contenus numériques n'a pas dépassé les limites suivantes :

- deux sujets ouverts au maximum,
- six vidéos d'apprentissage lancées au maximum ainsi que
- au maximum deux scripts/documents d'apprentissage consultés ou téléchargés.

Dès que l'une de ces limites d'utilisation est dépassée, ce droit de rétractation volontaire est également exclu et la prestation est considérée comme entièrement utilisée.

### **4. Exercice du droit de rétractation**

Pour exercer votre droit, vous devez nous contacter (Flexyfit Plus GmbH, Dietrichgasse 27 E. EG2, 1030 Vienne, fax : +43 1 997 27 38-33, e-mail : [info@flexyfitacademy.com](mailto:info@flexyfitacademy.com)) au moyen d'une déclaration claire (par exemple une lettre envoyée par la poste, un fax ou un e-mail) pour nous informer de votre décision. Pour que le délai soit respecté, il suffit que la communication soit envoyée avant l'expiration des 14 jours.

### **5. Conséquences de la rétractation**

En cas de rétractation effective, nous vous remboursions tous les paiements reçus au plus tard dans les quatorze jours suivant la réception de votre communication. Pour le remboursement, nous utilisons le même moyen de paiement que celui que vous avez utilisé pour la transaction initiale. Renvoi de matériel : si vous avez reçu du matériel d'enseignement à distance physique, vous devez nous le renvoyer au plus tard dans les 14 jours. Les frais directs de renvoi sont à votre charge. Vous ne devez prendre en charge la perte de valeur que si celle-ci est due à une manipulation du matériel non nécessaire pour en vérifier la qualité. Pour les retours en provenance de pays non membres de l'UE, les frais directs de renvoi sont à votre charge. Selon le pays, ces frais peuvent être nettement plus élevés qu'au sein de l'UE.

Mentions légales et version des CGV voir dernière page (#) 7).

---



Flexyfit® Plus GmbH

Gérant : Andreas Fuchs

Fondée de pouvoir : Melanie Brandstätter, Bakk.

## Mentions légales

Flexyfit® Plus GmbH

Bureau & centre de formation (siège social)  
Dietrichgasse 27, E.EG2 | A-1030 Vienne

Hotline : +43 1 997 27 38

Fax : +43 1 997 27 38-33

Site web : [www.flexyfitacademy.com](http://www.flexyfitacademy.com)

Courrier électronique : [info@flexyfitacademy.com](mailto:info@flexyfitacademy.com)

Autorité selon ECG :

Magistratisches Bezirksamt du IIle arrondissement

Numéro d'identification fiscale : 295426a

Numéro d'identification d'entreprise : ATU63526401

Siège de l'entreprise (établissement principal) : Vienne

Forme juridique : SARL

Membre de la WKO, groupe spécialisé :

Commerce général

Groupe professionnel :

Formations initiales et continues

L'activité de la société est soumise au code de l'industrie et de l'artisanat, disponible sur [[www.ris.bka.gv.at](http://www.ris.bka.gv.at)].

Objet de la société :

Entreprise de formation, membre de la WKO, groupe spécialisé dans les métiers généraux. La garantie s'effectue conformément aux dispositions légales.

Plate-forme de la Commission européenne pour le règlement en ligne des litiges :

<https://consumer-redress.ec.europa.eu>

Tribunal du registre du commerce : HG Wien

Lieu d'exécution : siège de l'entreprise

Propriétaire des médias, éditeur

Infos, renseignements sur les données et réclamations sous :

[info@flexyfitacademy.com](mailto:info@flexyfitacademy.com)

Coordonnées bancaires :

Banque Raiffeisen Walgau-Großwalsertal

Libellé du compte : Flexyfit® Plus GmbH

IBAN : AT79 37458 0000 1029156

BIC : RVVGAT2B458

---

Logiciel gratuit pour ouvrir un fichier PDF :

Adobe Acrobat Reader ©

<https://get.adobe.com/reader>

Texte original FRANÇAIS

Traduction assistée par IA

Version : 01.26 | 13. Januar 2026, 3:12 PM